



## ***Activités sociales et culturelles : le pire des deux...***

Mises ensemble, les œuvres et activités sociales de l'ex-indemnisation et de l'ex-placement présentaient un panel de qualité propre à assurer une vraie politique sociale pour Pôle emploi... mais certains préfèrent mettre en place un gâchis total.

Le SNU est le seul syndicat à se battre pour garder des prestations nationales, identiques pour tous les agents, quelque soit leurs régions d'origine, et versées de façon simple par une entité nationale, avec un principe de quotient familial (moins on gagne, plus on reçoit).

La DG ne veut pas de cette structure nationale forte. Certaines organisations syndicales ont passé des années à attaquer le SNU quand il gérait l'ADASA. Elles ont essayé de bloquer sa volonté de faire avancer une politique de redistribution et de prestations de qualité pour tous. Les mêmes acceptent tout de la DG, sans opposition, sans débats ni vraies propositions.

Nous ne sommes même plus dans du syndicalisme d'accompagnement, mais dans le cadre d'un chèque en blanc donné à la direction. Des organisations syndicales sont même prêtes à signer avant même de connaître les conditions de certains accords !

Les négociations ont démarré le 8 décembre sur les activités sociales et culturelles.

Une Commission Nationale de Gestion des Activités Sociales et Culturelles a été mise en place.

Toute la stratégie de l'établissement aidé par plusieurs organisations syndicales a consisté à la création d'une commission qui s'est avérée être une coquille vide.

En effet, lors de la réunion du 11 janvier la direction a informé les organisations syndicales que cette commission n'a pas les capacités à verser directement les prestations. Elle ne peut pas ouvrir et tenir un compte, elle n'a aucune capacité à passer des contrats.

### **A quoi sert cette commission nationale ?**

Pendant que l'établissement détruit l'ADASA sans utiliser le savoir-faire et l'expérience, il met en place un système qui consiste à renvoyer sur les CE l'obligation de servir des prestations, sans aucune garantie sur les moyens pour servir dans de bonnes conditions.

Le premier effet de cette politique, c'est un dysfonctionnement pour tous les agents quelque soit leur statut, privé ou public. Le premier acte de cette commission a été - sans aucune consultation - d'imposer ses directives et de donner des ordres aux CE.

La politique sociale d'un Comité d'Entreprise se résume t'elle à faire des chèques, le rôle d'un syndicat n'est-il pas de lutter pour assurer un minimum de redistribution de revenus à ceux qui gagnent le moins ?

**Le SNU POLE EMPLOI FSU se mobilisera pour une véritable politique sur les activités sociales et culturelles qui réponde au besoin des agents dans un contexte difficile. Les agents n'ont pas à être victimes de la fusion à marche forcée.**



**Pour un syndicalisme revendicatif  
et qui obtient du concret  
au plus près des besoins des agents.**